

ZAC MULTI-SITES DU LUTH

Approbation de la cession par la Ville de Gennevilliers à l'Etablissement Public Territorial Boucle Nord de Seine des parcelles cadastrées section X 742p, 748p, 406p et X1 – DP sises à Gennevilliers – Boulevard Intercommunal / Avenue Lucien Lanternier / Boulevard Beaumarchais, d'une superficie totale cadastrale de 660 m² environ.

